

# ACTION URGENTE

## UN DÉFENSEUR DES DROITS LGBTQI+ ARRÊTÉ

Le 8 avril 2020, Mohamed al Bokari, ressortissant yéménite âgé de 29 ans, a été arrêté de façon arbitraire à son domicile, à Riyad, la capitale saoudienne, et placé en détention au secret dans la prison de Malaz. Il a par la suite été accusé de « perversion » et d'« imitation des femmes » pour avoir publié une vidéo dans laquelle il s'exprimait en faveur des libertés personnelles des personnes LGBTQI+.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

*King Salman bin Abdul Aziz Al Saud  
The Custodian of the two Holy Mosques  
Office of His Majesty the King  
Royal Court, Riyadh  
Arabie saoudite*

Sire,

Le 8 avril 2020, les forces de sécurité saoudiennes ont arrêté de façon arbitraire le ressortissant yéménite **Mohamed al Bokari** (né en 1991) à son domicile, dans le quartier d'al Yarmouk, à Riyad. Mohamed al Bokari a ensuite été transféré à la prison de Malaz, à Riyad, où il est toujours incarcéré. Il n'a pas été inculpé formellement ni informé de la date de l'ouverture de son procès. Selon une source proche de cet homme, l'état de santé physique et mental de Mohamed al Bokari s'est fortement dégradé, et il souffre de problèmes cardiaques. Il n'a jusqu'à présent bénéficié d'aucune représentation juridique.

Selon cette source, Mohamed al Bokari a été maintenu en détention au secret pendant un mois, et il a été frappé et torturé afin qu'il « avoue » être « homosexuel ». Par ailleurs, après son arrestation, Mohamed al Bokari a été accusé de « perversion », d'« imiter les femmes » et de « trouble à l'ordre public ». Mohamed al Bokari a été arrêté parce que dans une vidéo qu'il a réalisée il répond à la question d'un de ses abonnés qui lui demande ce qu'il pense de l'homosexualité, en disant : « Chacun est libre de faire ce qu'il veut, et les gays ont des droits. Toutes les personnes ont des droits. J'espère que vous laissez les gays tranquilles et que vous n'intervenez pas dans leur vie. Toutes les personnes sont libres. »

Deux amis de Mohamed al Bokari, qui sont tous deux yéménites et qui lui rendaient visite chez lui, ont été arrêtés en même temps que lui le 8 avril. Les deux hommes ont ensuite été relâchés et renvoyés au Yémen, mais Mohamed al Bokari a été maintenu en détention. « Nous sommes très inquiets pour Mohamed. Il n'a pas le droit de recevoir de visites en prison, et cela fait deux semaines qu'il ne nous a pas contactés », a déclaré cette même source à Amnesty International.

**Nous vous demandons de veiller à ce que Mohamed al Bokari soit libéré immédiatement et sans condition, en particulier compte tenu de la dégradation de son état de santé et de la pandémie de COVID-19. Nous vous demandons en outre de veiller à ce que toutes les charges retenues contre Mohamed al Bokari soient abandonnées et à ce qu'il soit autorisé à rester en Arabie saoudite, car son renvoi au Yémen pourrait mettre sa vie en danger. En attendant, nous vous prions de faire le nécessaire pour que Mohamed al Bokari soit protégé contre la torture et toute autre forme de mauvais traitement, et pour qu'il bénéficie immédiatement des soins médicaux dont il a besoin et des services d'un avocat.**

Veillez agréer, Votre Majesté, l'expression de ma très haute considération,

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



## COMPLEMENT D'INFORMATION

Les autorités saoudiennes continuent d'intensifier la répression des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, notamment en ce qui concerne l'expression des opinions sur Internet. Elles harcèlent, arrêtent de façon arbitraire et poursuivent en justice les personnes qui critiquent le gouvernement, les défenseur-e-s des droits humains et quiconque ose s'exprimer librement.

En novembre 2019, dans une annonce officielle et une vidéo promotionnelle, l'Agence saoudienne de la sûreté de l'État a annoncé que le féminisme, l'homosexualité et l'athéisme étaient des « idées extrémistes » et passibles d'une peine d'emprisonnement ou de flagellation. L'Agence de la sûreté de l'État a ensuite précisé que la définition qui était donnée de l'extrémisme dans la vidéo « contenait de nombreuses erreurs », mais il n'en reste pas moins que d'éminentes féministes et défenseuses des droits des femmes sont toujours détenues et poursuivies en justice dans ce pays en raison de leurs activités de défense des droits humains.

Le permis de séjour en Arabie saoudite de Mohamed al Bokari avait expiré avant son arrestation. Il risque actuellement d'être renvoyé au Yémen, son pays d'origine qu'il a fui après avoir reçu des menaces de mort de la part de groupes armés parce qu'il avait défendu les libertés personnelles et les droits humains. Mohamed al Bokari a également été victime d'une tentative d'enlèvement, et il a par la suite quitté le Yémen et cherché refuge en Arabie saoudite.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** arabe et anglais.  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE :** 13 août 2020  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Mohamad el Bokari (il)